Pension de réversion

Par Adelis

Bonjour ,
Mon mari est décédé cet été à 50 ans . Nous avons une fille
De 16 ans . Je suis salariée . Puis-je prétendre à une partie
De sa pension ?
Jusqu'à présent, je n'ai eu que des réponses floues .
Merci de votre aide .
Bonne soirée à tous

Par yapasdequoi

Bonjour,
Il y a plein de réponses possibles... selon des informations que vous n'avez pas précisées comme le statut de votre mari (salarié du privé ? fonctionnaire ? libéral , etc) et aussi selon votre âge et vos revenus actuels.

Consultez cette page :
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N378]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N378[/url]